

Rapport d'activité

Année 2014



« Seul est libre qui use de sa liberté »

Préambule de la Constitution fédérale

Rue de l'Industrie 10

C.P.280

1951 Sion

Tél. 027/323.12.16

Fax 027/323.12.46

Email : csivs@bluewin.ch

Site Internet <http://csivs.ch>

Sommaire

<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i>	4
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i>	10
<i>COURS DE FRANÇAIS</i>	10
<i>PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)</i>	11
<i>COURS D'INFORMATIQUE SION</i>	12
<i>JOURNAL DU CSI</i>	12
<i>FORMATION / INFORMATION</i>	13
<i>PARTICIPATION</i>	13
<i>BÉNÉVOLES</i>	15
<i>COMITÉ</i>	15
<i>FINANCES</i>	16

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent à l'Office fédéral des Migrations (ODM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

Pour l'année 2014, nous avons traité 601 dossiers (soit 118 de plus qu'en 2013). Les sollicitations dont nous sommes l'objet se révèlent plus nombreuses et, les jours de permanence, notre « salle d'attente » est sur-occupée ce qui implique que nos heures officielles d'ouverture sont rarement respectées. Cette année encore, la communauté érythréenne a été très demandeuse et les cas Dublin ont également occupé une large place dans le temps consacré à l'écoute. Il faut y ajouter la situation en Syrie qui a eu des répercussions sur la fréquentation de notre permanence. En effet, suite aux refus par les ambassades suisses en Turquie et au Liban de délivrer des visas humanitaires, il a fallu aider les familles concernées à déposer des oppositions auprès de l'Office fédéral des Migrations, puis suite aux refus de l'ODM, rédiger des recours auprès du Tribunal administratif fédéral.

Une telle affluence implique tout naturellement que la rédaction de recours, de requêtes et courriers divers ou la constitution de dossiers s'effectuent en dehors du mi-temps consacré à la permanence. Sans l'appui de bénévoles, nous ne pourrions assumer le plein-temps et demi que nous estimons remplir dans le cadre de la permanence de Sion.

A noter l'ouverture, depuis juin 2014, d'une permanence décentralisée dans les villes de Monthey, Sierre et Martigny. Une demande a été formulée auprès du Service de la Population et des Migrations, ce dans le but de décharger la permanence de Sion. Un montant nous a été accordé permettant la rétribution d'un temps de travail de 30 %. Sur 182 entretiens qui se sont déroulés dans les trois régions, 119 ont eu lieu à Monthey.

RECOURS

73 recours ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral (84 en 2013), dont 44 (44 en 2013) au nom du Centre Suisses-Immigrés (CSI) :

Au nom du CSI (44)

- **procédure d'asile ordinaire (14) :**
Sri-Lanka (2), Erythrée (2), Gambie, dont un pour mineur (2), Algérie (1), Arménie (1), Ethiopie (1), Kosovo, minorité serbe (1), Mauritanie (1), Serbie, minorité rom (1), Ouganda (1) Turquie, Kurdistan (1),

- **NEM, cas Dublin (12) :**
Erythrée, renvoi vers l'Italie (4), Syrie, renvois vers Malte et Bulgarie (3), Afghanistan, renvoi vers la Bulgarie (1), Iran, renvoi vers la Hongrie (1), Nigéria, renvoi vers l'Italie (1), Togo et Somalie (2).
- **NEM (2) :**
Nigéria (1), Bosnie-Herzégovine (1).
- **C/Refus d'autorisation d'entrer en Suisse (4) :**
Erythrée (3), Somalie (1).
- **C/Octroi d'admission provisoire (4) :**
Afghanistan (2), Russie (1), Syrie (1).
- **C/Refus de reconsidération de la mesure de renvoi ou réexamen du dossier (5) :**
Kosovo (2), Iran (1), Afghanistan (1), Serbie, minorité rom (1)
- **C/refus de transfert dans un autre canton (2)**
Somalie (1) Turquie (1)
- **C/refus 2^{ème} demande d'asile (1)**
Kosovo

En nom propre (29)

- **procédure ordinaire d'asile (23) :**
Irak (3), Erythrée (2), Ethiopie (2), Erythrée-Ethiopie (1), Mali (2), Nigéria (2), Russie (2), Algérie (2), Biélorussie (1), Egypte (1), Gambie (1), Irak (1), Libéria (1), Mongolie (1), Syrie (1).
- **NEM, cas Dublin (5) :**
Russie, Tchétchénie, renvoi vers la Pologne et la France (3), RDC, renvoi vers l'Espagne (1), Arménie, renvoi vers la Pologne (1)
- **NEM (1) :**
Sénégal.

Oppositions au nom du CSI c/refus visas humanitaires auprès de l'ODM (35)

- Syrie, refus de l'Ambassade CH en Turquie (28)
- Erythrée, refus de l'Ambassade CH au Soudan (2)
- Kosovo, refus de l'Ambassade CH (2)
- Erythrée, refus de l'Ambassade CH au Kenya (3)

Recours au nom du CSI auprès du TAF suite au refus des oppositions par l'ODM (14)

- Syrie, pour familles kurdes en Turquie (11)
- Erythrée, pour deux mineurs au Kenya (2)
- Erythrée, pour une famille au Soudan (1)

DEMANDES DE RÉEXAMEN

16 demandes de réexamen (18 en 2013) ont été déposées auprès de l'Office fédéral des Migrations, au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine, deuxième demande d'asile, reprise procédure en Suisse) :

Au nom du CSI

- Afghanistan (5), Iran (2), Nigéria (2), Sri-Lanka (2), Bosnie-Herzégovine (2), Ethiopie (1), Serbie, Rom (1) Kosovo (1).

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

4 demandes de regroupements familiaux ont été déposées auprès de l'Office fédéral des Migrations (5 en 2013) :

- Erythrée (2)
- Syrie et Afghanistan (2) pour les membres de familles restés en Grèce

1 demande de regroupement familial a été acceptée par le SPM :

- Erythrée

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Madame Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais, et tutrice désignée par la Chambre Pupillaire de Sion, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile dans le cadre de leur procédure (auditions et divers courriers administratifs). Durant l'année 2014, 9 mineurs ont été auditionnés par l'Office fédéral des Migrations.

De bons contacts sont noués avec les responsables du RADOS, structure réservée aux mineurs non accompagnés ce qui nous permet d'agir au mieux pour l'intégration de ces jeunes migrants au sein de la société d'accueil. Ils ont entre 13 et 18 ans et sont originaires d'Ethiopie, d'Erythrée, d'Afghanistan, de Guinée, de Syrie, du Sri Lanka, du Kosovo...

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

23 admissions provisoires (8 en 2013) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions ODM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Kosovo (5), Afghanistan (6, dont 2 mineurs), RDC (3), Erythrée (2, dont 1 mineur), Kosovo (2, mineurs), Ethiopie (1, mineur), Iran (1), Palestine (1), Sri-Lanka (1, mineur), Syrie (1).

DEMANDES D'ASILE

Asile obtenu (16) :

- Erythrée (9) dont 3 « qualité de réfugié »
- Syrie (2)
- Turquie (1), Kurdistan
- Afghanistan (1)
- Côte d'Ivoire (1)
- Ethiopie (1)
- République Démocratique du Congo (1), mineure.

Autorisation d'entrée en Suisse suite à une demande d'asile :

- Erythrée (1).

Demandes de reprise de procédure en Suisse, cas Dublin (3) :

- Somalie (1)
- Erythrée (1)
- Russie (1).

Comme indiqué en préambule, la permanence a été fortement sollicitée par les migrants frappés d'une non-entrée en matière (NEM), leur situation étant liée au règlement dit de « Dublin ». Il s'agit en fait de requérants d'asile ayant transité par un pays européen dans lequel la Suisse est en droit de les renvoyer, le premier pays d'accueil étant chargé de mener à bien la procédure d'asile. Nous avons été confrontés à plusieurs mères seules, essentiellement des femmes érythréennes, ayant à charge des enfants en bas âge qui devaient être refoulés vers l'Italie. Compte tenu de la situation dramatique en matière d'accueil et d'hébergement qui prévaut dans ce pays, situation dénoncée notamment par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires, nous avons tenté quelques recours qui se sont tous soldés par des refus du Tribunal Administratif Fédéral (TAF).

PERMIS HUMANITAIRES

10 (23 en 2013) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites au nom du CSI :

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (2), Sri-Lanka (2), Erythrée (2), Kosovo (1), Angola (1), Guinée (1)

En vertu des art. 14 al. 2 LAsi (détenteurs de permis N ou requérants déboutés) :

- Afghanistan (1)

Permis humanitaires obtenus :

6 (12 en 2013) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :

- Afghanistan (2), Bosnie-Herzégovine (1), Irak (1), Togo (1), Turquie (1).

Renouvellements de permis B ou C :

Le CSI a déposé **3 recours** auprès du Conseil d'Etat VS contre des décisions du SPM :

- Cameroun, révocation permis C
- Burundi, renouvellement permis B
- Kosovo, refus permis B humanitaire

Et **1 recours** auprès du Tribunal Administratif Fédéral pour refus d'un permis B :

- Sénégal

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

- des demandes d'attribution cantonale, de transferts de canton
- des recours c/des refus de visas d'entrée (visites)
- des recours c/des refus de renouvellements de permis B
- des droits de réplique en réponse à des déterminations de l'Office fédéral des Migrations (suite à des recours déposés auprès du TAF)
- le droit d'être entendu lors de levées d'admissions provisoires par l'ODM, de refus de renouvellements de permis B par le SPM
- la rédaction de courriers administratifs divers (ODM, TAF, SPM...)
- des demandes de détermination de l'ODM lorsqu'une demande d'asile n'a pas été traitée dans un délai raisonnable

Et pour des demandes de renseignements sur :

- les demandes d'asile avec autorisation d'entrée en Suisse
- les demandes de visas pour entrer en CH
- les mariages mixtes
- les demandes de visas de retour
- les renouvellements de permis B pour étudiants
- les transformations de permis B en C et de permis L en B
- les refus d'autorisation de travail (détenteurs de permis F)
- les requêtes de visas d'entrée pour membres de la famille (visite)
- les mariages, divorces et séparations de couples mixtes

Nous avons également apporté une aide dans la constitution de dossiers de demandes de naturalisation.

Le Centre se révèle souvent le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances. Il est un espace d'écoute et d'aide. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C, qui se voient dans l'obligation de se séparer, voire de divorcer pour des raisons de violences avérées, mais qui risquent, si leur séjour n'atteint pas 3 ans, de perdre leur permis. Pour certaines situations, des contacts avec la LAVI ont été établis.

Durant l'année 2014, Madame Fatxiya ALI ADEN a poursuivi ses activités au sein du groupe de travail romand « Femmes migrantes et violences conjugales » qui s'est constitué afin de porter un amendement à l'art. 50 LETr, article qui définit les critères pour le renouvellement ou non d'un permis B obtenu par regroupement familial.

La permanence de Sion a été assurée par :

- Madame Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Madame Fatxiya ALI ADEN (lundi, mardi après-midi et mercredi soir)
- Mme Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Monsieur Daniel MOULIN (lundi après-midi)
- Madame Jeanne CARRUZZO qui a effectué un remplacement de 4 mois

Madame Catherine FERRARI, membre du Comité, infirmière de formation, est présente lors de la permanence du mardi après-midi, ce qui nous permet d'aborder des questions de santé (psychique ou physique) avec les migrants qui nous consultent et qui nous permet aussi d'aménager des espaces de temps d'écoute.

La permanence décentralisée a été assurée depuis juin 2014 par :

- Madame Lydia EVÉQUOZ

Le secrétariat, estimé à un taux d'activité de 60%, est assumé par :

- Madame Patricia RODUIT

Durant l'année 2014, nous avons accueilli une stagiaire de la HES-SO, filière travail social :

- Madame Déborah ZENHÄUSERN (1^{er} stage pratique)

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

Nous travaillons en étroite collaboration avec Sœur Marie-Rose GENOUD qui entretient des contacts privilégiés avec les requérants d'asile puisqu'elle les rencontre à leur domicile. Ce qui lui permet de déceler des difficultés qui ne se révèlent pas nécessairement lors de nos

entretiens dans le cadre de la permanence. Elle peut ainsi nous communiquer certaines situations qui nécessitent une intervention de notre part.

Madame Catherine FERRARI se joint de temps à autre à Sœur Marie-Rose et accorde également de son temps au suivi de certains migrants.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANÇAIS

Le CSI offre, suivant les périodes de l'année scolaire, entre 44 et 48 heures de cours par semaine aux migrants résidant en ville de Sion et dans la région sédunoise.

En 2014, les cours ont été dispensés par 18 enseignants bénévoles dans les niveaux : Alphabétisation, débutant 1 et intermédiaire 1 (A 1.1), débutant 2 (A 1), intermédiaire 2 (A 1 et A 2), moyen (A 2) et avancé (B 1).

Quelques informations sur les participants :

- Adultes migrants résidant dans la région de Sion (246 inscriptions)
- cours mixtes (88 hommes, 158 femmes)
- entre 20 et 55 ans (estimation)
- une cinquantaine de nationalités, la moitié venant d'Europe.
- essentiellement des personnes bénéficiant de permis B/C (les 3/5 des participants)
- migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme d'apprentissage est peu adapté
- niveau débutant (les 2/5 des participants)

En automne 2014, nous avons dû établir une liste d'attente d'une quinzaine de personnes de niveau débutant pour lesquelles nous avons ouvert un nouveau cours débutant en janvier 2015, cela grâce à la venue de deux nouvelles bénévoles.

Durant l'année, les enseignants ont été réunis :

- le 16 juin 2014, bilan de l'année scolaire 2013/2014
- rencontres à la demande pour coordination
- le 22 décembre 2014, séance d'information pour les personnes prenant en charge un cours de français en janvier 2015.

Enseignants des cours de français 2014

ANTILLE Christiane, BENEY Narcisse, BORELLA-ROCH Josiane, CRETZAZ Madeleine, COQUOZ Geneviève, DENOUAL Dominique, FAHRNI Claudine, FISCHER Victoria, FLOREY Marie-Jeanne, GACOND-JONES Jeanine, HENIUS Madeleine, METRAILLER Christine, PERRAUDIN Nicole,

QUENNOZ Corinne, RICHOS Anne-Catherine, Sœur Teresita ZUPPIGER, Sœur Marie-Georges HÉRITIER, VOGEL François

Prestations bénévoles 2014

Les prestations fournies par les enseignants bénévoles sont évaluées à Fr. 62'000.- (selon le barème déterminé par le groupe de travail FIDE)

Groupe de travail mis sur pied par le service cantonal d'intégration

Madame Christiane ANTILLE a participé à 2 séances :

- 8 janvier 2014
- 17 octobre 2014

Coordination : Mesdames Christiane ANTILLE et Fatxiya ALI ADEN

PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)

22 accompagnateurs-trice-s bénévoles suivent 28 familles dans les régions de Sion, Sierre, Conthey, Saxon, Fully et St-Maurice.

Là encore, c'est la poursuite d'un projet qui nous tient à cœur dans la mesure où son objectif vise à l'intégration des femmes migrantes. Il s'agit de :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement (6 à 9 mois)
- créer un lien entre l'école et la famille

Dans le cadre de ce projet, le CSI a développé les activités suivantes :

- recherche d'intervenants bénévoles (accompagnateur-trice-s)
- recherche de nouveaux coordinateurs régionaux
- recherche de traducteurs
- organisation des réunions (coordinateurs et accompagnateurs)
- prise de PV, envoi de diverses informations aux personnes concernées

Coordinateurs régionaux :

- Monsieur Romain FAVRE pour Sion
- Monsieur Lucien CARRON pour Fully
- Madame Béatrice ROH pour la région Ardon-Conthey

- Mesdames Lucie BRUCHEZ et Michelle GRANDJEAN BOHM pour Saxon
- Madame Laurence FORMAZ pour St-Maurice

A Sierre, l'accompagnement d'une dizaine de familles est mené avec l'appui de la Déléguée à l'Intégration de la ville, Madame Sandrine RUDAZ, Madame Marcelle GAY, Professeure à la HES, des étudiants de la HES et Madame Sonia Z'GRAGGEN de notre Comité.

Deux rencontres régionales par année sont effectuées sous la houlette de chaque coordinateur.

Coordination : Madame Fatxiya ALI ADEN

COURS D'INFORMATIQUE À SION

Tout adulte voulant s'initier à l'informatique de base est accepté dans le cours. La maîtrise de cet outil devrait favoriser le processus d'intégration de ces personnes et si possible leur insertion professionnelle.

Le cours d'informatique s'articule autour de :

- initiation à l'informatique
- connaissance des supports informatiques : Word, Internet
- réponse à des besoins individuels si demande, par exemple type de lettre administrative
- utilisation dans diverses situations de vie : contacts internet avec la famille dans le pays d'origine, recherches sur internet, initiation à la recherche de travail et rédaction d'un CV

Un support de cours est proposé à chaque participant et permet de jalonner les apprentissages effectués. Chaque cours est ainsi prévu et se déroule ensuite selon les possibilités individuelles.

Faute de salle adéquate, nous avons dû abandonner ce projet d'intégration.

Intervenante : Madame Madeleine HENIUS

JOURNAL DU CSI

Deux numéros ont paru durant l'année 2014, un sur le thème «*S'intégrer, comment ?*», le second sur le thème «*La réalité change, les réponses aussi*».

C'est Madame Madeline HEINIGER, membre de notre Comité, qui se charge de la planification du journal, avec les collaborations de Madame Geneviève LEVINE-CUENNET, également membre de notre Comité et de Madame Marie-Paule ZUFFEREY. La mise en page est effectuée bénévolement par Madame Marie-Paule ZUFFEREY.

FORMATION / INFORMATION

Elèves HES

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration.

Intervenante : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

PROJET « NATURALISATION, CE QU'IL FAUT SAVOIR »

Afin d'accompagner les candidats à la naturalisation et d'optimiser leur chance de réussite, la Ville de Sion a mis sur pied, dès l'automne 2013, un projet de rencontres-informations. Le mandat de réalisation a été confié à l'OSEO et au CSI.

Quatre rencontres ont lieu chaque année civile et les thèmes abordés, sous forme de modules, sont : institutions politiques, histoire et géographie de la Suisse, droits et devoirs, assurances sociales. Les séances d'information se déroulent en février, mai, septembre et novembre.

Le bilan 2014 s'avère positif. Entre 30 et 35 participants ont suivi chacune des rencontres.

Intervenante pour le CSI : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

PARTICIPATION

SEMAINE CONTRE LE RACISME

Le 22 mars, une table ronde a été organisée sur le thème «*Expression libre sur l'égalité des chances*». Ont participé à cette table ronde l'OSEO, le CSI, l'AVIC...

Intervenante : Madame Catherine FERRARI

SENSIBILISATION A LA QUESTION DES MGFS

A deux reprises, le CSI a été convié pour des colloques internationaux auprès de la HES/SO, sur le thème «*Corps et travail social, entre liberté et contraintes*».

Intervenante : Madame Fatxiya ALI ADEN
1x en collaboration avec Mme Marisa BIRRI, Terre des Femmes

TRAVAIL SOCIAL

Le 18 mars, une journée de réflexion sur le thème «*Citoyenneté, démocratie participative*» a été organisée à la HES/SO Valais, filière travail social.

Intervenante : Madame Fatxiya ALI ADEN

RUBAN D'ESPÉRANCE

Le 25 mai, nous avons participé à une journée organisée par la FEPS (Fédération des Eglises Protestante de Suisse) dans le cadre d'une campagne de sensibilisation intitulée «*Ruban d'espérance*». Il s'agissait pour la FEPS de mettre en valeur ce que fait l'Eglise réformée dans le domaine social et d'encourager chacun à s'engager en faveur d'autres personnes confrontées à une situation difficile. D'autres associations étaient présentes : l'Hôtel Dieu de Sion, Paroles en liberté, le Groupe Réfugiés de Monthey, les Tables du Rhône...

Trois membres du Comité étaient présents : Mesdames Christiane ANTILLE, Béatrice ROH et Françoise JACQUEMETTAZ

FÊTE REDIDA (Rencontres d'ici et d'ailleurs)

Le CSI a participé aux journées des 29 et 30 août qui se sont déroulées Place des Tanneries à Sion.

Le Centre s'est occupé du stand d'information et de celui de la consigne. La recherche de bénévoles (plus d'une vingtaine) pour assumer la tenue des stands a mobilisé beaucoup d'énergie au niveau du secrétariat.

COSMOPOLIS

Un reportage a été diffusé le 18 mai sur Canal 9 sur le thème «*Politique d'intégration en ville de Sion*». Interviewé, le CSI a pu évoquer ses projets d'intégration et l'aide juridique et sociale apportée aux migrants résidant en Valais.

L'EGLISE ET LES MARGES

Le 11 octobre, une conférence-débat sur ce thème a été organisée par les Paroisses catholiques de Sion. Cette rencontre, animée par l'Abbé François-Xavier AMHERDT, s'est déroulée à l'aula du Lycée de La Planta à Sion. Les Rives du Rhône, représentées par Monsieur Xavier RODUIT, le CMS région Sion, représenté par Monsieur David ROUX et le CSI, représenté par Madame Françoise JACQUEMETTAZ étaient invités à présenter leur association, leur but et à parler des motivations de leurs engagements respectifs.

SOUS-COMMISSION POUR LES ÉTRANGERS DE LA VILLE DE SION

La Sous-Commission, dont le CSI est membre, s'est réunie les 10 avril, 5 juin et 10 décembre 2014.

Madame Françoise JACQUEMETTAZ représente le CSI au sein de la Sous-Commission.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ÉTRANGERS (ODAE)

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années

Intervenantes : Mesdames Françoise JACQUEMETTAZ et Fatxiya ALI ADEN

VIVRE ENSEMBLE

Mmes Françoise JACQUEMETTAZ et Fatxiya ALI ADEN font partie du comité de rédaction de cette publication qui paraît 5 fois par année et dont le contenu traite de la situation des requérants d'asile vivant dans notre pays. Le Comité se réunit chaque deux mois à Lausanne afin de mettre au point le numéro à paraître.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2014, Madame Fatxiya ALI ADEN, Madame Françoise JACQUEMETTAZ et Monsieur Daniel MOULIN ont représenté le CSI au sein de la COPERA.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement d'une **septantaine** de bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles s'est déroulé le 2 février. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaboratrices du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

COMITÉ

Le Comité s'est rencontré lors de 10 réunions mensuelles. C'est l'occasion de parler des situations qui se présentent au cours du mois écoulé dans le cadre de la permanence ainsi que de soumettre un certain nombre de questions ou de propositions qui relèvent du Comité.

Comité du CSI :

Présidente : JACQUEMETTAZ Françoise

Membres :

ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, DELÉVAUX Olivier, FERRARI Catherine, HEINIGER Madeline, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, PALLARA Juan, ROH Béatrice, Z'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2014 se solde par un résultat négatif de Frs -8'890.76

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2014 - 2013

PRODUITS	2014 Frs	2013 Frs
Cotisations individuelles	6'700.00	7'400.00
Cotisations collectives	560.00	720.00
Cotisations de soutien	5'000.00	4'500.00
Participation St-Alexis	10'000.00	10'000.00
Dons	8'410.00	5'135.00
Recettes extraordinaires	5'100.00	0.00
Commission Intégration Sion	8'550.00	11'050.00
Sub. cantonaux & communaux int.	81'200.00	69'000.00
Sub.cantonaux Intégration solde 2013	13'500.00	12'700.00
Sub.cantonaux & communaux	48'000.00	48'000.00
Indemnités PF	3'825.00	7'650.00
Recettes diverses, intérêts	618.29	473.90
Contributions RA & Dépens ODM	2'990.00	6'640.00
Inscriptions cours français	10'430.00	12'345.00
Dissolution provision		3'700.00
Total des produits	204'883.29	199'313.90
CHARGES	Frs	Frs
Frais de personnel	151'797.10	134'190.30
Salaires permanence, secrétariat, PF	98'155.05	81'295.10
Salaires perman. Décentralisée	13'600.05	
Défraiements stagiaires	2'000.00	8'573.60
Salaires cours d'informatique	4'840.00	10'560.00
Charges sociales	18'853.50	15'637.20
Frais de déplacements	14'348.50	18'124.40
Frais généraux	61'976.95	56'619.71
Location et charges des locaux	36'655.60	36'074.30
Matériel bureau, archivage, informatique	897.15	1'107.20
Ordinateurs, imprimantes	3'039.80	1'080.00
Photocopieuse (entretien et papier)	2'327.95	2'316.60
Frais de port et CCP	3'017.00	4'033.80
Téléphone & Internet	2'680.40	2'384.40
Matériel cours de langue et formation	743.20	1'865.00
Frais documentation		258.01
Imprimés divers et publicité	1'657.30	1'085.40
Frais d'assemblées	236.10	367.60
Animation: Noël, juin, repas bénévoles	2'575.60	1'555.65
Animation, AME, (Art thérapie), Info Natu	145.70	939.40
Frais divers	2'523.15	3'552.35
Mobilier	378.00	
Aides ponctuelles	2'456.12	
Virement à provision aides ponctuelles	2'643.88	
Total des charges	213'774.05	190'810.01
Perte (-)/ Bénéfice de l'exercice	-8'890.76	8'503.89

BILAN DES EXERCICES 2014 - 2013

	31.12.2014	31.12.2013
	Frs	Frs
ACTIFS		
Caisse	98.95	89.35
CCP	129'544.07	149'157.49
Banque	21'063.37	21'047.58
Dépôt de garantie	3'000.70	
Débiteurs	10'000.00	
Total des actifs	163'707.09	170'294.42

	31.12.2014	31.12.2013
	Frs	Frs
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Créanciers	13'178.05	6'625.20
Fonds affectés		
Fonds Marie-Rose		6'893.30
Aides ponctuelles	8'763.03	6'119.15
	8'763.03	13'012.45
Fonds propres		
Fortune et réserves au début de l'année	150'656.77	142'152.88
Perte (-) Bénéfice de l'exercice	-8'890.76	8'503.89
	141'766.01	150'656.77
Total des passifs	163'707.09	170'294.42

Sion, mars 2015

Christiane Antille, Caissière

Avec le soutien de :



Département de la formation et de la sécurité
Service de la population et des migrations
Intégration des étrangers

Departement für Bildung und Sicherheit
Dienststelle für Bevölkerung und Migration
Fachstelle Integration

